

Comité Fédéral d’Ethique
(anciennement Commission Fédérale
Valeurs du Sport et Citoyenneté)

Président : Jean-Christophe Tiné

Objet : Rapport à l’Assemblée Générale 2022

Mission et composition du Comité Fédéral d’Ethique

Note préliminaire, pour mémoire : La Commission Fédérale Valeurs du Sport et Citoyenneté a été instituée lors des réunions du Comité Directeur des 14 mai et 21 octobre 2017, initialement sous la dénomination Commission fédérale Valeurs du sport. Lors de sa réunion du 27 janvier 2022, le Comité Directeur a décidé de changer la dénomination de la Commission Fédérale Valeurs du Sport et Citoyenneté en « Comité Fédéral d’Ethique » afin de répondre au mieux aux exigences de l’article L131-15-2 du Code du sport et de gagner en lisibilité auprès des différentes instances étatiques et sportives.

Mission

Le Comité Fédéral d’Ethique a pour mission de promouvoir et accompagner les projets de prévention et de lutte contre les incivilités, les violences et les discriminations au sein des structures affiliées à la fédération, en assurant notamment : 1) la conformité des pratiques aux valeurs du sport ; 2) le partage et le respect de la Charte Éthique fédérale ; 3) la lutte contre les discriminations et violences de toute nature dans le champ des activités physiques et sportives comme au sein des clubs.

Composition

Le président du Comité, Jean-Christophe Tiné, a été nommé le 6 mai 2021. Après validation par le Comité Directeur en séance du 19 octobre 2021, le Comité était composé de 3 membres supplémentaires :

- Arnaud Dubois, Magistrat
- Cécile Tiné, Directrice de pôle handicap
- Christophe Tauzin Petit, Pilote opérationnel de prestataire (Engie), ancien entraîneur de rugby

Travaux menés

Le Comité a tenu 3 séances lors desquelles les chantiers suivants ont été initiés :

1. Analyse de la Charte Éthique fédérale ; identification d’écarts avec la Charte du CNOSF ;
2. Définition d’une méthodologie en vue de l’adoption de la nouvelle Charte Éthique fédérale ; adhésion à la Charte en termes pratiques ; diffusion / rédaction d’une version condensée ;

3. Etude des formations envisageables et objectifs pédagogiques ;
4. Etude de faisabilité de mise en place d'une plateforme de signalement des situations problématiques (recours à l'association Colosse aux pieds d'argile) ;
5. Renouvellement de l'apposition du logo 119 (Allô Enfance en danger) sur les attestations de licence et diffusion de documentation.

Le Comité n'a pas été saisi dans le cadre de l'instruction d'une affaire disciplinaire.

Objectifs 2022

Le Comité poursuivra les chantiers engagés lors de l'année écoulée, avec comme priorité la finalisation et la diffusion de la Charte Éthique fédérale.